

Retraite en Français au Centre de Kriya Yoga – Sterksel
(Pays Bas)

du mercredi 8 juillet en fin d'après-midi au dimanche 12 juillet 2026 après le déjeuner

Aux Kriyavans et aux personnes souhaitant se faire initier,

nous avons la joie de vous confirmer l'organisation de la retraite en français, à **Sterksel**,

adresse : Routebeschrijving Heezerweg 7 Sterksel – **Pays Bas**

du mercredi 8 juillet en fin d'après-midi au dimanche 12 juillet 2026 après le déjeuner

avec **Peter Baba et Claudia Ma**

Vous êtes invités à vous y inscrire avant le 30 juin.

Pour vous y inscrire :

- 1) Merci d'envoyer votre bulletin d'inscription (page 2) par voie postale ou par mail. Vous réglerez la totalité, **sur place, en espèces**, du montant de la formule retenue (chambre collective, dortoir ou tente).
- 2) Remplir votre bulletin d'adhésion 2026 (page 3). Vous en réglerez le montant de 10 € sur place également.

Bulletin d'inscription et adhésion à envoyer à :

Par Courrier à

ou Par mail à :

Nicole CHAUDET

Secrétariat IKY

2, impasse du pont de pierre

72530 – YVRÉ L'ÉVÊQUE

France tél : **02 43 89 44 18**



institkriva@yahoo.fr



Lorsque je renvoie les documents, je prends
le temps de préciser mon nom sur le(s) document(s)
word renvoyé(s) : NOM Prénom
Exemple : DUPONT Auguste
Merci

Une fois l'inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation de votre participation à la retraite.

Pour le bureau IKY,

Nicole

Retraite en Français au Centre de Kriya Yoga - Sterksel
du mercredi 8 juillet en fin d'après-midi au dimanche 12 juillet après le déjeuner 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :		Prénom :		
Adresse mail : n° téléphone :				
 Je m'inscris à la retraite organisée à Sterksel du 8 juillet au 12 juillet 2026 Nombre de personnes : J'ai déjà réglé mon adhésion 2026 : oui – non (adhésion 10 €)				
Kriyavans déjà initiés : cocher dans la case correspondant à votre choix. Sur place, je réglerai la totalité en espèces (hébergement et adhésion)				
En dortoir 220 €/pers. <i>cocher</i>		En tente 200 €/pers. <i>cocher</i>		Dans le grand dortoir collectif 200 €/pers. <i>cocher</i>
 Initiation : je demande à être initié(e)				
 → Initiation au Kriya Yoga 1 <i>cocher</i>		1) J'envoie mon inscription avec le bulletin d'adhésion 2026. Sur place, je réglerai 150 en espèces pour l'hébergement et les 10 € d'adhésion. 2) Pour l'initiation, sur place au moment de l'initiation : je prévois 5 fruits, 5 fleurs et 150 € en espèces (<i>dans une enveloppe</i>). <u>Pour résumer</u> : hébergement 150€ + Initiation 150 € (les deux, à régler sur place en espèces) et envoyer son Adhésion (10€) et ce bulletin d'inscription.		
En dortoir <i>cocher</i>		En tente <i>cocher</i>		Dans le grand dortoir collectif <i>cocher</i>

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 2163 177 – Crédit Coopératif
Bénéficiaire : INSTITUT DE KRIYA YOGA

-  Je souhaite demander une aide au fonds de solidarité – Secrétariat : institkriya@yahoo.fr
 Je donne pour le fonds de solidarité

Mon message :

Bulletin d'inscription et adhésion à envoyer à :

Par Courrier à :

Nicole CHAUDET
Secrétariat IKY
2, impasse du pont de pierre
72530 – YVRÉ L'ÉVÊQUE
France tél : 02 43 89 44 18

ou

Par mail à :

institkriya@yahoo.fr



Lorsque je renvoie les documents, je prends le temps de préciser mon nom sur le(s) document(s) word renvoyé(s) :
Exemple : DUPONT Auguste - Merci



Formulaire d'adhésion 2026



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

E-mail (*) : merci de bien former vos lettres et chiffres _____

Initiation le : _____ à : _____ par : _____

Si KY2, préciser le : _____ à : _____ par : _____

Pratiquez-vous d'autres techniques de méditation ? Si oui, lesquelles ? _____

Enseignez-vous une autre forme de yoga ? Si oui, laquelle ? _____

Avez-vous des problèmes de santé particuliers ? _____

Engagement de non divulgation des techniques : L'adhérent s'engage à ne **jamais** divulguer les techniques de Kriya Yoga et ce sous aucun prétexte.



Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et (* et **).

Signature (obligatoire) :

(*) Les informations concernant les activités organisées par l'association vous seront transmises par email sauf avis express de votre part. IKY s'engage à la Protection des données en référence au CEPD (Contrôleur Européen de la Protection des Données), autorité indépendante chargée de la protection des données au niveau de l'Union européenne (UE). En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés l'Institut de Kriya Yoga s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales.

(**) Lire attentivement les trois points suivants :

a) Adhésion annuelle : L'Institut de Kriya Yoga est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Les statuts stipulent que, pour pouvoir participer aux activités de l'Institut de Kriya Yoga, il faut être membre de l'association et donc être à jour de son **adhésion annuelle qui est de 10 €** pour l'année 2026- chèque d'adhésion à établir à l'ordre d'**Institut de Kriya Yoga** ou virement bancaire (voir en bas de feuille). En devenant membre de l'Institut de Kriya Yoga, l'adhérent participe aux activités de l'association et reçoit les documents et bulletins d'information.

b) Assurance et responsabilité civile : L'adhérent participe aux programmes à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Il reconnaît que son devoir est d'informer les organisateurs de son état de santé. En cas de traitement médical spécifique, il est conscient qu'il lui faut avoir une autorisation médicale pour pouvoir participer aux programmes et en avertir l'Institut.

L'adhérent décharge l'Institut de Kriya Yoga de toute responsabilité lors des activités organisées par celui-ci, et renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'Institut de Kriya Yoga. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de sa participation aux activités organisées par l'Institut de Kriya Yoga.

L'adhérent est informé qu'il lui appartient de souscrire personnellement une assurance Accident et Responsabilité Civile.

c) Engagement de non divulgation des techniques : L'adhérent s'engage à ne **jamais** divulguer les techniques de Kriya Yoga et ce sous aucun prétexte.

d) Engagement de respect des règles sanitaires : mesures barrières et distances de sécurité. Ainsi que les règles données aux programmes et retraites en fonction de l'actualité et des mesures éventuellement imposées sur le lieu.

Le Kriya Yoga Originel et authentique de Babaji Maharaj, Lahiri Mahasaya, Sri Yukteshwar Giri, Bhupendranath Sanyal, Paramahansa Yogananda, Swami Satyananda Giri, Paramahansa Hariharananda et Paramahansa Prajñanananda

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 2163 177 – Crédit Coopératif

Bénéficiaire : INSTITUT DE KRIYA YOGA